

PAROISSE St PIERRE - St PAUL EN BOCAGE

JOURNAL PAROISSIAL N° 58 Pâques 2014

Accueil Paroissial 61100 La Lande-Patry ☎ 02 33 65 22 14
Site de la Paroisse, voir : <http://www.orne.catholique.fr/>



ÊTRE DES TÉMOINS

Nous nous entendons souvent dire que notre société (française) est une société laïque. Cette laïcité ne signifie pas absence et/ou négation de religion, mais une nette séparation entre l'État et la Religion.

Si autrefois la morale chrétienne était dans toutes les sauces, aujourd'hui, d'autres morales ont vu le jour et on va même jusqu'à parler d'une morale laïque dont on ne sait trop de quels ingrédients elle est faite.

Faut-il entrer en guerre contre toutes ces morales et partant, contre l'État qui parfois nous désabuse ?

Il me semble que la solution n'est pas dans cette logique de frottement et de confrontation, de dénigrement, de suspicion, de culpabilisation...

Disciples de Jésus, notre logique doit être celle de notre Maître : 'la logique de témoignage'. Jésus de Nazareth n'a pas hésité un seul instant d'affirmer devant Pilate ce pour quoi il était venu dans ce monde : « ...Je ne suis né, je ne suis venu dans le monde que

pour rendre témoignage à la vérité. » (Jn 18, 37). Voilà qui est dit. Dans cette société laïque, notre rôle est, comme pour notre Maître, de rendre témoignage à la vérité. Une Église qui ne témoigne pas n'est pas digne d'être une Église de Jésus-Christ ; un chrétien qui ne témoigne pas scandalise et il vaut mieux pour lui de ne pas porter ce nom ! L'appel de Jean-Paul II : « *N'ayez pas peur* », peut encore résonner à nos oreilles.

N'ayons donc pas peur. Sortons, comme nous le demande le pape François, pour témoigner de Jésus Christ. Sortons de nos carcans pour témoigner de la vérité qui nous habite et qui nous fait vivre. Offrons, par charité solidaire, la vie à ceux ne l'ont pas ; disons-leur l'amour du Christ et affichons clairement nos certitudes, nos convictions, tout en respectant bien sûr la liberté de chacun. Liberté n'étant pas synonyme de peur, d'enfermement sur soi, de recul...

Chrétiens, soyons des témoins. On n'est pas chrétien seul, on l'est avec et pour les autres.

P. Amand Nkongolo ✝

Dates à retenir

Mercredi des Cendres : messe le 5 mars à 20 h 30, église de St Pierre d'Entremont

Dimanche « déployé » (Carême) : le 23 mars à Caligny : salle de l'Atelier à 9 h 30 ; messe à 10 h 30

Le Sacrement des Malades sera donné au cours de la messe du 6 avril à 10 h 30 à La Lande-Patry

Cérémonies Pénitentielles : mardi 8 avril à 20 h 30 et vendredi 11 avril à 17 h 30 à La Lande-Patry

Pâques :

- **Samedi 12 avril** : Éveil à la Foi à 15 h à La Lande-Patry

- **Dimanche des Rameaux (13 avril)** :

Messe à 9 h 30 à St Paul et à 11 h à La Lande-Patry

- **Jedi Saint (17 avril)** :

La Sainte Cène à 20 h 30 à Cerisy-Belle-Étoile

- **Vendredi Saint (18 avril)** :

Chemin de Croix à 15 h à Landisacq

Office de la Passion à 20 h 30 à Landisacq

- **Samedi Saint (19 avril)** :

Veillée Pascale et messe de la Résurrection à 21 h à La Lande-Patry

- **Jour de Pâques (20 avril)** : messe du Jour à 10 h 30 à Caligny

Jedi **8 mai** : messe à 10 h 30 à St Pierre d'Entremont

Ascension :

Jedi 23 mai : messe à 10 h 30 à Montilly

Première Communion : dimanche 25 mai messe à 10 h 30 à La Lande-Patry

Profession de Foi : dimanche 1^{er} juin messe à 10 h 30 à La Lande-Patry

Marche paroissiale : dimanche 29 juin, à 9 h suivie de la messe à St Pierre d'Entremont (pas avant 11 h)

Confession individuelle : permanence tous les samedis de 10 h

30 à 12 h église St Germain à Flers (entrée rue des Chanoines)

L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE LECHEVREL SERA-T-IL UN JOUR BÉATIFIÉ ?

Voici le texte de la « supplique » qui a été envoyée au début de cette année à notre évêque et à l'archevêque de Rouen, Primate de Normandie :

Excellences,

Le bienheureux Jean-Paul II nous a fait un devoir d'honorer les martyrs, qui ont "donné le plus beau témoignage" (préface de Saint Jean-Baptiste). Or, la cause des martyrs de la Révolution morts dans la Province de Normandie (principalement les prêtres demeurés pour exercer le ministère clandestin ou, comme à L'Aigle, les laïcs qui les ont hébergés) a été préparée depuis fort longtemps par le Cardinal Grethe (dossier imprimé, déposé aux archives du Calvados). Le dossier a été déposé à Rome il y a bientôt cent ans ; les Prémontrés en ont d'ailleurs extrait le nom du Père Toulorge, qui a été béatifié presque aussitôt et canonisé récemment.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir faire en sorte que, conformément à la volonté de Jean-Paul II, la cause de Jean-Baptiste Lechevrel, prêtre natif de La Lande-Patry, centre de l'actuelle paroisse St Pierre - St Paul en Bocage, ne demeure pas en sommeil plus longtemps.

Soyez assurés, Excellences, de l'expression de nos sentiments respectueux et de nos prières,

Mais qui était l'abbé Jean-Baptiste Lechevrel ?

Il naît le 31 octobre

1758 d'une modeste famille

du Tremblay ; il est baptisé

le jour même dans l'ancienne

église de La Lande.

Il est ordonné prêtre en

septembre 1785 à l'âge de

27 ans à Bayeux. Nommé

vicairer du Pré d'Auge (près

de Cambremer) où le curé

est aussi un Lechevrel,

Louis, originaire de La

Lande-Patry. Son premier

acte de baptême est daté du

5 janvier 1786 et le dernier

du 16 juin 1791.

Le 12 juillet 1790,

est promulguée la Constitution

Civile du Clergé ; tous

les anciens diocèses sont

supprimés et remplacés par

de nouveaux, calqués sur la

géographie des départements.

Les évêques et les

prêtres sont dorénavant élus

par les citoyens, et ils doivent

obligatoirement prêter

serment de fidélité à la

nation, au roi, à la constitution.

Le roi donne son aval, après

bien des hésitations, le 24

août 1790. Mais le pape Pie

VI condamne cette Constitution

Civile du Clergé par deux brefs de

mars et avril 1791. Le clergé

se divise alors en deux groupes :

- les prêtres constitutionnels, encore

appelés « jureurs »

- et les prêtres réfractaires, « insermentés »,

bientôt hors-la-loi et pourchassés

afin d'être jugés.

Les Lechevrel (curé et vicairer) prêtent

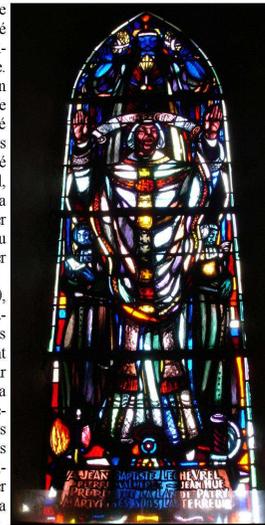
chacun un serment restrictif, non

recevables.

« Je jure de veiller avec soin sur les

fidèles de cette paroisse qui m'ont

été confiés, de leur administrer les



Vitrail du cheur de l'église de La Lande (côté sud), offert par la paroisse en 1948. Entre les mains de l'abbé Lechevrel : « Gloria in excelsis deo », hymne chantée pendant son supplice.

portera aucun préjudice à la religion catholique et romaine dans laquelle religion je veux vivre et mourir... »

Ce dernier membre de phrase n'étant pas accepté par l'autorité civile, le vicairer doit quitter le Pré d'Auge ainsi que son curé qui fut remplacé par le curé constitutionnel Mauduit. Celui-ci signe son premier acte sur les registres le 19 juin 1791, veille de la fuite du Roi suivie de son arrestation à Varenne.

Jean-Baptiste se retire à La Lande dans sa famille : dès le 4 juillet 1791 le registre paroissial de La Lande a de lui un acte de baptême. Le 1^{er} mars 1792, il est présent à l'inhumation de l'abbé Jean Hue, chassé de la cure de Niort en Mayenne, mort de misère pour avoir vécu caché sous les rives du bief de l'étang de Flers. Enfin, le 22 avril 1792, à l'insu du curé constitutionnel, il inscrit sur le registre paroissial un dernier acte de baptême. Entre temps, le 15 avril 1792, la Préfecture de l'Orne l'a noté « insermenté » à La Lande-Patry.

Le 20 juin 1792 la municipalité du Pré d'Auge lui délivre un laissez-passer où il est décrit :

« Jean Lechevrel, français et domicilié dans la commune du Pré d'Auge, district et canton de Lisieux, département du Calvados, tisserand, âgé de trente ans, taille cinq pieds trois pouces, cheveux et sourcils noirs, barbe de même, yeux bruns, nez gros, bouche moyenne, menton rond, visage auval (sic) et prétez lui aide et assistance en cas de besoin. »

Ce sauf-conduit va lui permettre de circuler. Il séjourne pendant plus d'un an chez sa sœur Marie et son frère Pierre à Fougères où il travaille comme tisserand. Ils vivent de pain de sarrasin et de châtaignes cuites dans l'eau et trempées dans un peu de poiré. C'est à Fougères qu'il achète la bourse aux Saintes Huiles conservée à l'église de La Lande et classée « Monument Historique » par le ministre de la culture et du bicentenaire le 25 juin 1990.

En 1792, la France est en guerre. La monarchie a été renversée le 10 août 1792. Massacres de septembre 1792 à Paris. 180 prêtres sont assassinés, en particulier les martyrs des Carmes. Proclamation de la République les 21 / 22 septembre.

De nombreux prêtres réfractaires sont contraints à l'exil.

Jean-Baptiste revient de Fougères pour se cacher à La Lande (notamment sous le pressoir du Tremblay). Il exerce, semble-t-il une activité pastorale sur plusieurs communes (on retrouvera les instructions de Mgr de Cheylus, réfugié à Jersey, qui supervise les diocèses de Bayeux et de Sées ; ces instructions autorisent les prêtres réfractaires à exercer leur ministère partout où ils se trouvent, jusqu'à nouvel ordre : baptêmes, mariages, sacrements...)

Dans ce contexte éclate une

émeute contre-

révolutionnaire à Flers le

dimanche 3 novembre 1793,

suite à l'avance des Ven-

déens vers le nord (ils pren-

nent Mayenne). Il y a 21

condamnations à mort, dont

celle du frère de Jean-

Baptiste, Pierre, mais par

contumace.

Jean-Baptiste est

arrêté le 4 décembre 1793 et

interrogé à la Maison Com-

mune de Flers, malgré une

tentative de fuite à l'étranger.

Il est accusé par Charles

Bertrand L'Hodienière, ancien

conventionnel de La Lande. Il est

interrogé ; puis il y a la "masca-

rade" de Flers : Jean-Baptiste

est conduit à califourchon à

l'envers sur un âne. Puis il est

transféré à la Maison

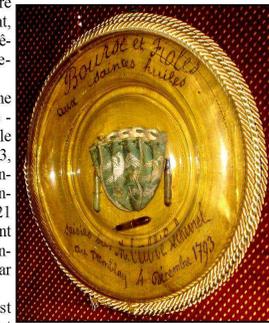
d'Arrêt du District de Dom-

front, puis à Alençon et passe

devant le Tribunal Crimi-

nel du département de l'Orne.

De là il est mené à l'é-



Reliquaire accroché dans le bas-côté sud de l'église de La Lande : la bourse contenant les fioles « aux saintes huiles » trouvée sur l'abbé Lechevrel le 4 décembre 1793.

1793. Détail horrible : « le bourreau dut lâcher deux fois le

« mouton » (la lame) sur le cou du « patient ». La tête n'étant point encore totalement séparée de son corps, l'exécuteur eut recours à son couteau de poche. » (Courrier du Tribunal Criminel de l'Orne destiné à la Convention Nationale afin de réclamer des dispositions punissant les bourreaux incompétents)
Il est inhumé dans une fosse commune au cimetière St Basile.

10 janvier 1794 : une rançon sera versée à 4 délateurs de La Carneille (ce qui prouve que Jean-Baptiste exerçait un peu partout son ministère secret).



Inscription commémorative à la base du mur nord de l'église de La Lande, près de la petite porte : « A la mémoire de J.-B. Thomas Lechevalier prêtre né au Tremblay 1758 mis à mort pour la foi à Alençon le 25 X^{bre} 1793 »

LA VEILLÉE DE NOËL SOUS LE SIGNE DES ÉTOILES

Les enfants, nombreux, ont de nouveau été très actifs durant la veillée de Noël qui s'est déroulée à la Lande-Patry. Dans les différents groupes de catéchisme, ils avaient auparavant décoré et colorié des étoiles ainsi que des santons, qu'ils ont pu déposer autour de la crèche durant la veillée. Petits et plus grands ont endossé les vêtements de Marie, Joseph, des bergers et des anges pour mimer l'annonciation faite à Marie et ensuite la naissance de Jésus. D'autres enfants - flûtistes, guitariste et saxophoniste - ont accompagné différents temps de la célébration, tandis que d'autres ont lu la prière universelle. Chaque enfant a pu durant la veillée, y trouver sa place et ainsi comprendre ce qui s'est passé il y a plus de 2 000 ans, pour le plaisir de leurs parents et des personnes présentes. Chaque année, après les vacances de Noël, lorsque nous, catéchistes, demandons ce qu'ils ont retenu et pensé de la veillée de Noël, nous voyons dans leurs yeux beaucoup de joie et de bons souvenirs. Car c'est une fête, pas seulement de la naissance de Jésus, mais aussi de tous les enfants.

DIMANCHE 18 MAI : SÉES, L'ÉGLISE EN FÊTE !

Joye de se rencontrer, se retrouver, se reconnaître, se découvrir... la fête de famille... la « cousinade » : ce sera un peu tout cela le dimanche 18 mai 2014 à Sées. Vous êtes tous invités : petits et grands, dans un esprit de fête. Il ne s'agit pas d'une « récollection » mais une fête de la rencontre, de la fraternité, et pas seulement une rencontre des « habitués ».

Une vingtaine d'ateliers différents seront proposés au libre choix de chacun : spectacles, écologie, visite de la cathédrale, marche, espace enfants, espace collégiens, repas festif autour d'une paëlla géante (menu enfants prévu), ateliers ludiques pour les enfants, prière d'adoration, lectio divina, réaliser une émission de radio... Une garderie est également prévue.

La journée se terminera par l'Eucharistie au cours de laquelle des adultes recevront le Sacrement de Confirmation. Vous serez informés en temps voulu par la paroisse.

ÉVEIL A LA FOI - NOËL 2013

Le mercredi 18 décembre, l'équipe « baptême/éveil à la foi » a invité les enfants de 4 à 6 ans à l'église de la Lande-Patry, pour célébrer la naissance de Jésus. Une trentaine d'enfants y participent. Ils s'installent sur le tapis, devant l'autel, et se préparent à écouter une histoire : « L'annonce des Bergers ». C'est la nuit... Il y a dans la région de Bethléem des bergers qui gardent leurs troupeaux dans les champs. Il fait froid, les moutons font pousser leur laine. L'ange du Seigneur arrive près d'eux et la gloire de Dieu enveloppe les bergers de sa lumière. Ils sont remplis de frayeur, mais l'ange leur dit : « N'ayez pas peur, car je vous annonce une grande joie pour toute la terre. Aujourd'hui, un sauveur est né, c'est Jésus le Seigneur, et vous allez le reconnaître. C'est un bébé couché dans une crèche ». Tout d'un coup, les anges du ciel se mettent à chanter le Seigneur : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'il aime ! »



Les bergers se disent entre eux : « Nous aussi allons à Bethléem voir ce qui est arrivé ». Ils se dépêchent et à leur arrivée, ils trouvent Marie, Joseph et le bébé couché dans la crèche. Les bergers adorent Jésus. Ils sont dans la joie et tout le monde chante « Alléluia, Alléluia, Alléluia, Alléluia ».

Pendant la lecture, les enfants sont sollicités à plusieurs reprises. Chacun se voit remettre un mouton et un santon cartonnés. Les bergers du jour ont d'abord collé la laine sur le mouton. Ils inscrivent ensuite leur prénom sur le santon. À cet instant, la solidarité fonctionne parfaitement : parents, frères ou sœurs aident les plus petits à accomplir leur tâche.

Les enfants se rassemblent au bas de l'église et remontent l'allée centrale, en chantant « Gloire à Dieu ». Ils admirent la crèche, les yeux remplis de lumière et déposent moutons et santons auprès du nouveau-né.

Puis le Père Amand s'assoit au milieu des enfants, pour engager le dialogue. Il pose quelques questions. Tantôt ils répondent, tantôt ils ne savent pas et en réfèrent à papa ou maman. Le Père Amand apporte une dimension spirituelle, pour leur permettre de découvrir le mystère de Noël. Tous ensemble, nous disons « le Notre Père » et prions Jésus.

Pour terminer, les animatrices allument des bougies que les enfants disposent près de l'Enfant-Jésus. Chacun repart le cœur plein de joie avec un joli petit ange à mettre dans sa crèche.

Pour célébrer la fête de Pâques, rendez-vous le samedi 12 avril à 15 H, à l'église de la Lande Patry,

Annie LESELLIER

LA GALETTE DE LA PAROISSE

Samedi 1^{er} février, 80 personnes se retrouvaient à la salle Émile Halbout de La Lande à l'invitation de la paroisse. Il s'agissait de se rencontrer en ce début d'année et de remercier celles et ceux qui, jour après jour, font vivre St Pierre - St Paul en Bocage : Conseil Pastoral, Chorale, Équipes liturgiques, Équipe baptême, Équipe deuil, Équipe éveil à la foi, Équipe de la catéchèse, Conseil Economique, Secrétariat et accueil, distributeurs et distributrices du journal paroissial, personnes chargées d'ouvrir les églises, Équipe pastorale... Après avoir regardé les photos des cérémonies et des activités qui ont eu lieu en 2013 et après le mot de remerciement du P. Amand, tous ont pu savourer la traditionnelle galette des rois.



LE SACREMENT DES MALADES

Dimanche 6 avril, le Sacrement des Malades pourra être reçu au cours de la messe à La Lande aux personnes souffrantes. Précision : il s'agit bien, par ce Sacrement, d'aider ces personnes à combattre et à vaincre leurs souffrances physiques ou mentales. Ce n'est pas le « Dernier Sacrement » ; d'ailleurs il est possible de le recevoir plusieurs fois. Merci d'en parler autour de vous et de le proposer à nos malades, jeunes et plus âgés.



JOIES ET PEINES DE NOS FAMILLES AU 13 FÉVRIER 2014

Baptêmes

Lana LEROUX (La Bazoque)

Axel LEROUX (La Bazoque)

Décès

Louise DUJARDIN (Landisacq)

Jean BERTHOUD (St Pierre d'Entremont)

Claudine HUET (La Lande Patry)

Madeleine LE CAILLEC (Cerisy-Belle-Étoile)

Fernand RAMARD (Landisacq)

Juliette GRAVANT (Montilly-sur-Noireau)

Hubert PRADAL (St Pierre d'Entremont)

Bernard CHANU (St Pierre d'Entremont)

Marcelle DEVERRE (La Lande Patry)

Jean-Louis BROUILLET (Landisacq)

Gaston GALLIER (Montilly-sur-Noireau)

Marcelle GUÉRIN (La Lande Patry)

INAUGURATION DE L'ACCUEIL PAROISSIAL

Contrairement à ce qu'on a pu lire dans la presse, ce n'est pas parce que le presbytère était mal chauffé (ce qui, d'ailleurs est totalement faux, le chauffage fonctionnant très bien !) que la paroisse a dû le quitter, mais tout simplement parce qu'il n'était plus occupé par un curé résident : dans ce cas, la loi n'oblige par les communes à laisser la paroisse en disposer. La municipalité nous a donc proposé d'aménager un local inoccupé situé dans le bâtiment de la mairie et de le mettre à notre disposition, soucieuse en cela, comme l'a dit M. le Maire dans son discours d'inauguration, d'assurer « un lieu d'accueil agréable pour la population », proche de la mairie. C'est là, en effet, que se trouve dorénavant le secrétariat où sont accueillies les personnes qui viennent pour un baptême, un mariage, une inhumation... C'est là aussi où se réunissent les différentes instances de la paroisse : Conseils Pastoral, Economique, Équipe Pastorale, et c'est là qu'a lieu une partie du catéchisme. Au nom de la paroisse, le P. Amand a remercié vivement M. Patrick Lecellier, Maire, M. Frédéric Fourel, Adjoint chargé des bâtiments, et toute l'équipe des Employés Municipaux qui ont concouru à la rénovation parfaite de ce beau local de 40 m².

PERMANENCES À L'ACCUEIL PAROISSIAL

L'Accueil Paroissial se trouve à droite de la Mairie de La Lande

Jeu de 17 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

Samedi de 10 h à 12 h

Téléphoner de préférence à ce moment-là

n° 02 33 65 22 14 ; en cas d'urgence, le répondeur vous communiquera le n° de la personne responsable